



**NATIONS  
UNIES**

**EP**

UNEP/MED WG.459/2.rev1



**PNUE**



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

31 janvier 2019  
Original : Anglais

Cinquième Réunion des Correspondants Nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (PAS BIO)  
Marseille, France, 13-14 février 2019

**Point 2 de l'ordre du jour : questions organisationnelles**

**Ordre du jour provisoire annoté**

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué à la réunion. Les Délégués sont priés de se munir de leurs copies aux réunions et de ne pas demander des copies supplémentaires.



## Ordre du jour provisoire annoté

### Introduction

1. Conformément au Programme de travail et au budget pour 2018-2019 du PNUE/PAM (Décision IG.23/14) adoptés par la 20<sup>ème</sup> Réunion ordinaire des parties contractantes à la Convention de Barcelone (Tirana, Albanie, 17-20 décembre 2017) et à l'aimable invitation du Gouvernement français, le Centre d'activités régional pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) organise la cinquième réunion des Correspondants nationaux du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en Méditerranée (PAS BIO). Cette réunion se tiendra les 13 et 14 février 2019 à Marseille, en France, à l'Hôtel Mercure Centre Vieux Port (1, rue Neuve Saint Martin, 13001 Marseille).
2. Les principaux objectifs de cette réunion consistent à :
  - Examiner l'avant-projet de document d'évaluation du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en Méditerranée (PAS BIO)
  - Elaborer d'autres contributions à inclure dans l'avant-projet de document d'évaluation pour sa présentation révisée lors de la réunion thématique des Points focaux sur la biodiversité, qui se tiendra en juin 2019, à Portoroz, en Slovénie
  - Informer les participants des progrès accomplis dans l'élaboration du document intitulé "Etat de l'Environnement et du Développement en Méditerranée en 2019" (RED 2019) et recueillir les points de vue et suggestions relatifs au contenu de ses chapitres sur la biodiversité marine et côtière
3. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat afin d'aider la réunion dans ses délibérations.

### Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion

<b>Document(s) d'information</b>	UNEP/MED WG.459/Inf.1
	UNEP/MED WG.459/Inf.2.rev1

4. L'ouverture de la réunion aura lieu le 13 février 2019 à 14H30. Le représentant du Secrétariat du PNUE/PAM – Convention de Barcelone et le Directeur du CAR/ASP ouvriront la réunion, présenteront ses objectifs et inviteront le représentant du Gouvernement du pays hôte (la France) à s'adresser aux participants.
5. Tous les Correspondants nationaux du PAS BIO ont été invités à participer ou à désigner leurs représentants à la réunion.
6. Les organisations intergouvernementales ou non-gouvernementales ont également été invitées à désigner leurs représentants à la réunion en qualité d'observateurs.

## Point 2 de l'ordre du jour. Questions organisationnelles

Document(s) de travail	UNEP/MED WG.459/1.rev1
	UNEP/MED WG.459/2.rev1

### *Règlement intérieur*

7. Le règlement intérieur des réunions et des conférences des Parties contractantes à la Convention pour la Protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) s'appliquent *mutatis mutandis*

### *Election du Bureau*

8. En vertu de la Règle 20 du Règlement intérieur, la réunion élit, parmi les représentants des Parties contractantes, un Président, deux Vice-Présidents et un Rapporteur.

### *Adoption de l'ordre du jour*

9. En vertu de la Règle 14 du Règlement intérieur, l'ordre du jour provisoire qui apparaît dans le document UNEP/MED WG.459/1 et annoté dans le présent document, est examiné et proposé pour adoption par la réunion, y compris le calendrier dans l'annexe au présent document.

### *Organisation du travail*

10. La réunion se déroulera en un jour et demi : l'après-midi du mercredi 13 février 2019 et toute la journée du jeudi 14 février 2019.
11. Les sessions sont programmées, le premier jour (le 13 février 2019) de 14H30 à 17H30 et le deuxième jour (le 14 février 2019) de 9H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H30.
12. Il est prévu que la réunion aborde tous les points de l'ordre du jour pendant les sessions allouées à cet effet. Il est envisagé de clôturer la réunion à 17H30, le 14 février 2019 après adoption de ses conclusions et recommandations.
13. Les langues de travail de la réunion sont l'anglais et le français. Un service d'interprétation simultanée est disponible pendant les séances plénières de la réunion.
14. Les documents préparés pour la réunion figurent dans le document UNEP/MED WG.459/Inf.2 et sont disponibles en anglais et en français sur le site web du CAR/ASP sur le lien suivant : [http://www.rac-spa.org/5 Nat Corr SAPBIO\\_2019.html](http://www.rac-spa.org/5_Nat_Corr_SAPBIO_2019.html). Les participants sont encouragés du PNUE/PAM es à télécharger la documentation sur leurs ordinateurs préalablement à la session.
15. Les documents de la réunion ne seront pas distribués sous format papier. Les délégués sont priés de se munir de leurs copies pour la réunion.

**Point 3 de l'ordre du jour. Présentation de l'avant-projet du document d'évaluation du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en Méditerranée (PAS BIO)**

<b>Document(s) de travail</b>	UNEP/MED WG.459/3
-------------------------------	-------------------

16. Le Secrétariat présentera le Document de travail UNEP/MED WG.459/3.

**Point 4 de l'ordre du jour. Examen du contenu de l'avant-projet du document d'évaluation du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en Méditerranée (PAS BIO)**

<b>Document(s) de travail</b>	UNEP/MED WG.459/3
-------------------------------	-------------------

17. Les participants sont invités à prendre la parole afin de commenter l'avant-projet du document d'évaluation présenté sous le point 3 de l'ordre du jour. Ils donneront leur point de vue et suggestions sur la structure du document de même que sur l'évaluation qu'il comprend relative à la mise en œuvre des actions prioritaires du PASBIO.

**Point 5 de l'ordre du jour. Apport d'autres contributions éventuelles à inclure dans l'avant-projet du document d'évaluation pour sa présentation révisée à la réunion thématique des Points focaux sur la biodiversité, qui se tiendra en juin 2019 à Portoroz, en Slovénie**

<b>Document(s) d'information</b>	UNEP/MED WG.459/Inf.3
----------------------------------	-----------------------

18. Les travaux de la réunion sous ce point de l'ordre du jour seront menés dans des sessions bilatérales pendant lesquelles le Secrétariat se réunira séparément avec la délégation de chaque pays afin d'évaluer ce qui a été accompli et ce qui est en cours en termes d'activités planifiées par le PASBIO. Pour ce qui n'a pas été réalisé, la session bilatérale en identifiera, le cas échéant, les raisons et leur planification ou si les actions qui n'ont pas été réalisées sont toujours pertinentes pour inclusion dans le nouveau PASBIO. Afin de faciliter les travaux de la session bilatérale, le Secrétariat a préparé pour chaque pays une fiche d'évaluation incluse dans le document UNEP/MED WG.459/Inf.3. Les délégués sont priés de recueillir les informations requises afin de vérifier les éléments inclus dans la fiche préparée pour leur pays respectif. Ils sont encouragés à commencer à remplir la fiche avant la réunion.

**Point 6 de l'ordre du jour. Compte-rendu sur les progrès accomplis dans l'élaboration du document intitulé "Etat de l'Environnement et du Développement en Méditerranée en 2019" (RED 2019)**

<b>Document(s) d'information</b>	UNEP/MED WG.459/Inf.4
----------------------------------	-----------------------

19. Le Secrétariat informera les participants du processus lancé pour l'élaboration de

l'Etat de l'Environnement et du Développement en Méditerranée (RED 2019) et des progrès accomplis jusque là dans l'élaboration de ses chapitres sur la biodiversité marine et côtière.

**Point 7 de l'ordre du jour. Echanges sur le contenu et actualisation possible par les participants des informations relatives aux chapitres sur la biodiversité marine et côtière du RED 2019**

<b>Document(s) d'information</b> UNEP/MED WG.459/Inf.5
--

20. Le Secrétariat présentera les avant-projets des chapitres relatifs à la biodiversité marine et côtière du document intitulé "Etat de l'Environnement et du Développement de la Méditerranée en 2019 (RED 2019)". Les participants seront invités à examiner les informations présentées et à offrir leurs commentaires et suggestions pour la mise au point finale des chapitres.

**Point 8 de l'ordre du jour. Questions diverses**

<b>Document(s) d'information</b> UNEP/MED WG.459/Inf.6
--

21. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion procédera à un échange de vues sur les questions pertinentes soumises au Secrétaire peu avant la célébration et étudiera toute autre question pertinente qui pourrait être soulevée par les participants et convenue lors de l'adoption de l'ordre du jour.

22. Le Secrétariat présentera le projet de méthodologie d'analyse de la cohérence entre les documents régionaux adoptés en vertu du Protocole ASP/DB et les dispositions du Protocole GIZC, comme indiqué dans le document UNEP/MED WG.459/Inf.6, ainsi que les conclusions préliminaires d'appliquer la méthodologie proposée à SAP BIO. Les participants seront invités à examiner les informations présentées et à faire part de leurs commentaires et suggestions, fournissant ainsi des orientations au CAR/PAP pour la finalisation de la méthodologie et le développement d'une analyse à grande échelle de la cohérence entre les cadres de politique de SPA / BD et de GIZC.

**Point 9 de l'ordre du jour. Conclusions et recommandations**

23. La réunion sera invitée à examiner et à adopter le projet de conclusions et recommandations qui émaneront des discussions, tel que préparé par le Rapporteur.

**Point 10 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion**

24. Il est prévu que la réunion soit clôturée à 17H30 le jeudi 14 février 2019.